

DU MÊME AUTEUR

- Murmures de Belles Dames de la Côte d'Azur :
*La belle société de la Côte d'Azur durant la Belle Époque,
racontée par quatre demeures emblématiques* (2021).

en cours d'édition :

- Modelmania
Les coulisses de l'image de mode des années 50 à aujourd'hui.
(sortie prévue printemps 2023)

Calypso de Sigaldi

Au temps
des Femmes Galantes

Un siècle de séduction et de lumières

Ce livre a été publié sur www.bookelis.com

ISBN : 979-10-359-5884-8

© calypso de Sigaldi - texte et photo de couverture

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

*Il court, il court le furet, le furet du bois, mesdames.
Il court, il court, le furet, le furet du bois joli.
Il est passé par ici, il repassera par là...*

Vers 1720, cette comptine populaire se chante dans les rues de Paris, avant de courir sur toute la France. C'est une contrepèterie se gaussant des mœurs légères de l'Abbé Dubois, Premier ministre de son état.

PRÉFACE

La galanterie semble aujourd'hui un terme bien désuet, quand il n'est pas tout bonnement controversé. On ne sait plus bien comment l'interpréter et où placer le curseur.

Est-ce un signe de simple courtoisie ? Ou, comme certaines l'affirment, un outil de domination dont les hommes disposent pour marquer l'infériorité physique et morale des femmes ?... Et ce, quand elles n'y voient pas une forme détournée et scandaleuse de harcèlement !

Notre époque, plus que jamais remet en question ce savoir-vivre, ce fondamental de la séduction dont les premières règles furent pourtant établies par une femme.

Le mot, lui-même, date du XII^e siècle. Ses premiers usages se déploient à la Cour d'Alienor d'Aquitaine (1122-1204) où les comportements se souhaitent chevaleresques. L'amour courtois, comme on en nomme la pratique, et ses codes seront rapidement repris par la Cour de Marie de Champagne (1145-1198), qui n'y voit que des avantages.

La galanterie est donc une pratique établie par des femmes. Elles en ont défini les termes, en vue d'installer les marques de respect qui leur sont dues, tout en canalisant la conduite de leurs preux chevaliers, en vue de réfréner la brutalité de leur libido. Par ce code de savoir-vivre, elles ont induit la notion du consentement féminin. Elles définissent des règles de bonne conduite où la femme n'est plus qu'un simple objet de plaisir ou une reproductrice dont le rôle se réduirait à assurer la descendance. D'une manière très subtile, on aborde la notion du désir féminin, en affirmant qu'il ne peut s'épanouir qu'au travers d'une galanterie, prodiguée par des hommes courtois et patients.

Ici déjà, il est clairement établi que la femme décide, elle-même, de qui et du quand !

Au fil des siècles, l'humanité, et dans nos civilisations occidentales, la chrétienté auront souvent un malaise à évoquer le fonctionnement des pulsions féminines, préférant s'arrêter à l'idée d'une femme soumise à un devoir conjugal, dans le seul espoir d'enfanter. On se sert de l'image forte de la Vierge Marie, pour nier toute notion de plaisir féminin dans l'acte d'amour. Et ce, dans le but de préserver la pureté de la lignée, afin de satisfaire des visées patrimoniales.

La galanterie sera muselée par un clergé qui durcit ses positions sur la moralité, dès le XVe siècle. L'amour courtois laisse place au devoir, à des femmes soumises à la volonté du père, avant de se plier à celle du mari. La pratique s'inscrit dans un tout, qui n'a pas pour but de punir les femmes en particulier, mais d'avoir un ascendant sur les populations, en vue de renforcer l'hégémonie du Vatican, alors État souverain aux ambitions politiques prépondérantes. En contrôlant les mœurs, on régite mieux les esprits.

La nature humaine étant ce qu'elle est, les jeux de séduction retrouveront quelques couleurs dès la Renaissance, pour s'offrir un nouveau souffle au XVIIe siècle, autour du courant Précieux, lui aussi installé par des femmes... Celles-ci s'amuse d'imposer à leurs galants, un sévère parcours du tendre, avant de daigner s'offrir au plus méritant. La chrétienté ne s'offusque pas outre mesure du maniérisme de ces Précieuses, que Molière qualifiera de ridicules dans sa célèbre pièce datant de 1659, puisqu'ici il est question de pratiques platoniques.

En parallèle de quoi, d'autres femmes, plus sensibles aux plaisirs de la chair, n'hésiteront pas à compromettre leur réputation, en fricotant avec une société de penseurs qui s'autoproclament « Les Libertins », ainsi baptisés en fonction du mot latin « Libertus » qui signifie « affranchi ». Les Français, qui feront prospérer le courant, n'ont toutefois rien inventé puisqu'on rencontre en Italie les premiers libertins, dès le XVI^e siècle. À l'origine, c'est un mouvement qui souhaite essentiellement s'affranchir des doctrines religieuses. La sexualité n'étant pas le point d'orgue de leurs revendications. Elle s'y ajoute, mais elle n'est pas l'essentiel.

Dès lors les libertins essuieront les feux de l'Église, puisqu'ils se placent eux-mêmes comme opposants déclarés au pouvoir religieux. Jamais dans l'Histoire, les foudres du Vatican ne s'abattront à ce point sur une frange de la société, au nom de principes moraux. On use de toutes formes de propagande pour diaboliser un courant de pensée qui a, alors, encore peu à voir avec de véritables dérives sexuelles. L'Histoire a pourtant déjà eu son lot de pratiques opposées aux Saintes Écritures, qui ne seront que mollement réprochées. À l'époque où les foudres s'abattent sur les libertins, Louis XIV batifole lui-même avec ses multiples maîtresses, sans être véritablement inquiété. Que dire encore d'Henri IV, le Vert Galant, connu pour sa libido débridée, ou de sa première épouse, la peu farouche Reine Margot qui, jusqu'au seuil du grand âge, attirera dans sa couche de jeunes éphèbes, dont elle apprécie les assauts. Évoquera-t-on encore la bougrerie d'Henri III et celle de Monsieur ?... Pourtant les textes bibliques sont formels, les sodomites méritent le bâcher.

Soyons clairs, la chasse systématique des libertins d'alors et leur réputation infamante sont essentiellement le fait d'enjeux politiques.

On ne nie pas qu'au XVIIIe siècle les mœurs libertines évoluent vers une sexualité plus dévergondée ni que la galanterie elle-même se pique de jeux interdits. Le sage parcours du tendre des Précieuses se démode, à mesure que les Lumières progressent.

Toutefois, il ne faut pas rapporter le libertinage d'alors à l'image qu'on en a aujourd'hui.

On a complètement occulté qu'en ces temps où les sciences et la philosophie font un pas inégalé depuis l'Antiquité, la pensée, la volonté et l'émancipation de la femme sont des valeurs d'autant plus importantes qu'on redécouvre et plébiscite le pouvoir intellectuel du beau sexe.

N'en déplaise aux féministes d'aujourd'hui et à certains puritains, la libération des mœurs de ce temps profita autant aux dames qu'aux messieurs. Des Souveraines n'auront aucun complexe à assouvir leurs fantasmes, tout en forçant le respect des autres nations, par la poigne dont elles feront preuve dans la protection des intérêts de leurs pays. Et ce, pendant que des Favorites se verront jouir de prérogatives les autorisant à glisser leur empreinte sur les Lumières de leur temps.

L'une des grandes erreurs de notre époque est d'associer le Marquis de Sade au mouvement libertin, alors qu'il en fût totalement rejeté. Si les écrits de l'indigne Marquis sont si présents dans notre société actuelle, et ce au point d'être

ouvertement plébiscités dans le best-seller « 50 nuances de Grey », qui s'adresse à la sage ménagère de moins de 40 ans, on oublie vite que sa prose serait tombée dans les limbes de l'oubli, si la fin du XIXe siècle ne l'avait pas déterrée.

Dans les faits, sa littérature, considérée comme ordurière par l'ensemble de ses contemporains, sera publiée pour la première fois seulement en 1887.

Notre temps tente de trouver les clefs d'un fonctionnement sociétal harmonieux où le respect de l'identité de la femme puisse se développer et se renforcer. Toutefois elle semble le faire sur des croyances erronées, sur un passé mal compris et en faisant fi de valeurs oubliées.

L'Histoire s'étiole au fil de ses multiples relectures, souvent guidées par les aspirations et les préceptes moraux des époques qui les revisitent. Quand hier encore la galanterie était l'apanage d'hommes courtois et bien élevés, elle se voit aujourd'hui diabolisée.

Quand au XVIIIe siècle, la femme galante n'était qu'une dame se piquant de galanterie, le puritanisme républicain la transformera en femme de petite vertu. Depuis lors, le terme ne s'utilise plus que pour évoquer les prostituées.

Au travers du parcours de deux hommes dont l'histoire est souvent mal contée, pour ne s'attacher qu'au sensationnalisme de la rumeur publique, on croisera une succession de femmes aux caractères bien plantés, pour offrir un éclairage sur la place des dames dans la société, à l'époque où même les fêtes se voulaient galantes.

PROLOGUE

Le Soleil s'est voilé

Il est loin le temps où le Soleil, à son firmament, déversait sa flamboyante radiance sur la Cour de Versailles, tout en imposant sa superbe aux autres Nations.

Il faut bien l'admettre, à l'aube du XVIIIe siècle, Louis XIV (1643-1715) n'est plus qu'un morne vieillard qui règne avec despotisme sur une Cour qui s'ennuie à cent sous de l'heure et sur une France épuisée par des taxes accablantes. La paysannerie est à bout de souffle, tant elle est sollicitée.

S'il aura su installer sa postérité, dans les faits, le rayonnement de l'Astre suprême a commencé à s'affadir quelques vingt cinq ans en arrière, au sein d'une Europe où l'avidité des Grandes Nations n'aura eu de cesse d'engendrer de multiples guerres.

Pour l'heure, elles se disputent la succession du Roi d'Espagne, Charles II, disparu en 1700 sans descendance directe.

Louis XIV manœuvre depuis 1667, pour installer un fils de France sur le trône d'Espagne, puisqu'ils sont les descendants directs de Marie-Thérèse, l'infante d'Espagne devenue Reine de France en épousant le Soleil. Le Duc d'Anjou, fils cadet du Dauphin semble un prétendant légitime pour occuper la fonction. De fait, Charles II,

convaincu par les arguments français, oriente son testament en ce sens.

Même si l'Empire de Charles Quint n'est plus qu'un vague souvenir, les possessions espagnoles restent conséquentes puisqu'elles s'étalent sur la péninsule Ibérique et les Pays-Bas espagnols, en passant par quelques territoires italiens et de riches colonies au-delà des océans. De fait, Louis XIV invite le futur Philippe V à ceindre la couronne espagnole, en ces termes: « *Monsieur, le Roi d'Espagne vous a fait Roi. Les Grands vous demandent, les peuples vous souhaitent et moi j'y consens. Songez seulement que vous êtes Prince de France.* »

En encourageant l'intronisation de son petit-fils, le Roi fait fi de la farouche opposition des autres pays, mais surtout du fait que la France n'a plus les moyens d'un tel soutien. Dès 1683, les rapports des contrôleurs généraux des finances sont alarmants.

Isolé des réalités du pays depuis de nombreuses années, flatté par des ministres qui n'auront de cesse d'appuyer ses désirs de grandeur, le Monarque s'enferme dans les luxes de Versailles et dans une étiquette de plus en plus obsessionnelle, afin de conforter son illusion de suprématie.

Il y a pourtant dans son entourage direct quelques personnages clairvoyants, prêts à mettre en péril leurs positions enviables pour tenter de lui ouvrir les yeux. C'est le cas de François de Salignac de La Mothe-Fénelon, dit Fénelon (1651-1715), qui occupe la charge prestigieuse de précepteur du Duc de Bourgogne, amené à porter la couronne de France, puisqu'il est le fils aîné du Dauphin.

En 1693, l'assidu précepteur prépare un premier mémoire à l'adresse de son élève, où il précise que : « *La France est un grand hôpital désolé et sans provisions* ».

En vue d'appuyer son enseignement, il rédige un roman allégorique où le royaume de France est figuré par la mythique Ithaque, fief d'Ulysse, le héros de l'Iliade et l'Odyssée.

Ainsi le jeune Duc de Bourgogne devient, dans l'histoire, Télémaque, fils du grand monarque mythologique, afin de conter son épopée. Ici le futur Roi est flanqué d'un mentor éclairé qui prône l'usage de conseillers sélectionnés pour leurs compétences avérées, tout en plébiscitant l'entente pacifique entre les nations. En parallèle, le mentor invite Télémaque à engager des réformes économiques aptes à engendrer la croissance, avec notamment le développement de l'agriculture et l'arrêt de la production d'objets de luxe qui, d'après lui, ont pour seule utilité de flatter l'ego des souverains...

Le conte de Fénelon est une critique sans appel de la gouvernance du moment. Il ne l'avait rédigé qu'à l'adresse de son élève, pour lui inculquer des préceptes moraux qu'il jugeait nécessaires. L'ouvrage serait sans doute passé inaperçu, sans la trahison de l'un de ses valets. Bientôt des copies circulent sous le manteau au sein de la Cour de Versailles, avant de faire l'objet d'une publication imprimée.

Bossuet (1627-1704), son ennemi de toujours, est ravi de cette occasion de se débarrasser de celui qui, jusqu'alors, bénéficiait de l'appui sans faille de Madame de Maintenon, l'influente épouse morganatique du souverain. Les deux hommes s'opposent essentiellement sur des préceptes

théologiques guidant la morale chrétienne intérieure du pays.

Démissionné de sa charge, Fénelon est envoyé à Cambrai pour y exercer son ministère d'Évêque.

Dans un dernier élan de sincérité et dans l'espoir d'ouvrir les yeux du Soleil, Fénelon fait parvenir au Roi, par l'entremise de sa protectrice, un long courrier où il s'exprime sans équivoque et sans langue de bois.

Ainsi lui écrit-il : *« Depuis environ trente ans, Vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'État, pour faire monter jusqu'au comble Votre autorité, qui était devenue la leur, parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'État ni des règles; on n'a parlé que du Roi et de Son bon plaisir. »*

Plus loin il précise sa pensée en affirmant que : *« on a appauvri la France entière, afin d'introduire à la Cour un luxe monstrueux et incurable. Ils ont voulu Vous élever sur les ruines de toutes les conditions de l'État, comme si Vous pouviez être grand en ruinant tous Vos sujets. »*

L'homme d'Église qu'est Fénelon conclue sa missive sous la forme d'un prêche sans concession : *« Pendant qu'ils manquent de pain, Vous manquez Vous-même d'argent, et Vous ne voulez pas voir l'extrémité où Vous êtes réduit. Parce que Vous avez toujours été heureux, Vous ne pouvez Vous imaginer que Vous cessiez jamais de l'être. Vous craignez d'ouvrir les yeux; Vous craignez qu'on ne Vous les ouvre; Vous craignez d'être réduit à rabattre quelque chose de Votre gloire. Cette gloire, qui endurecité Votre cœur, Vous est plus chère que la justice, que Votre propre repos, que la*

conservation de Vos peuples qui périssent tous les jours des maladies causées par la famine, enfin que Votre salut éternel incompatible avec cette idole de gloire. Voilà, Sire, l'état où Vous êtes. »

Loin d'être impressionné par la courageuse initiative du prélat, Louis XIV reçoit la missive comme un affront. L'évêque n'aura pour toute réponse qu'une condamnation à l'exil, qui le conduira à Bruxelles.

Louis XIV, satisfait de son impression de grandeur, se voile la face pour affronter les quinze dernières années de son règne qui, si elles seront difficiles pour son peuple, seront particulièrement cruelles pour l'homme.

Le Soleil se meurt

En 1714, une atmosphère véritablement crépusculaire s'abat sur Versailles. Le Roi, à l'origine, si fier de sa solide descendance, vient de subir cruellement les affres de deuils multiples.

Alors que le Grand Dauphin était déjà le seul survivant de ses six enfants légitimes, en 1711, Louis de France succombe de la variole, qui fait rage dans l'enceinte même du Palais. Il allait fêter ses cinquante ans.

L'ordre de succession se bouleverse pour voir son fils aîné, le Duc de Bourgogne, devenir le nouveau Dauphin en titre.

Aussi triste que soit Louis XIV de la perte de son fils, il se réjouit de voir lui succéder son petit-fils et sa charmante épouse Marie-Adélaïde de Savoie qu'il estime à parts égales.

Cette consolation sera de brève durée, puisqu'en février 1712, le couple Bourgogne contracte à son tour, la perfide maladie... La duchesse trépassa la première, avant que, six jours plus tard, son époux ne la rejoigne dans la tombe. Leur fils aîné, âgé de 5 ans, qui a lui aussi développé la virulente affection, ne leur survivra que d'un petit mois. Seul leur dernier-né, un bambin de deux ans, qu'on appelle encore le Duc d'Anjou, aura été protégé de la contagion, en étant éloigné de ses parents.

Cette fois, le Roi est profondément affecté par la perte de cette jeunesse dont il appréciait véritablement la compagnie.

La France ne peut espérer poser sa future Couronne sur la tête du deuxième fils du Grand Dauphin puisque celui-ci, devenu Roi d'Espagne, s'est engagé auprès des autres nations, en son nom et celui de sa lignée, à ne jamais régner sur les deux pays. C'est donc sur les épaules du troisième fils de Louis de France, le jovial Charles, Duc de Berry que s'appuie à présent la dynastie.

Une fois de plus la malchance s'abat sur la Maison de France quand le Duc trépassa à Marly en 1714, des suites d'un accident de chasse. Son mariage trop récent avec la jeune Joufflotte, fille préférée de Philippe II d'Orléans, laisse sa branche sans la moindre descendance.

En l'espace de trois ans, la solide lignée de Louis XIV est anéantie. L'avenir de la France ne repose plus que sur les frêles épaules du petit Duc d'Anjou.

Malgré la maladie et ses nombreux tracasseries et bien que profondément affecté par le chagrin, Louis XIV doit coûte que coûte tenir, pour donner au nouveau Dauphin le temps de grandir.

L'arrière-grand-père se présente désormais en promenade, flanqué de ce tout petit être, qu'il tient par la main. Le vieillard et le bambin offrent une image surprenante de la nouvelle autorité royale de la France.

Le cœur serré, Louis XIV observe son arrière-petit-fils. Cet adorable chérubin a hérité de tous les charmes de sa mère, la Duchesse de Bourgogne, qui savait si bien égayer les vieux jours du patriarche.

L'enfant gazouille, à peine conscient du drame qui s'abat sur son destin de petit orphelin qui ne reverra plus jamais ses parents. Au contraire de son aïeul, il est totalement ignorant du poids de son avenir. Louis XIV se remémore ses difficiles premiers pas d'enfant Roi, la trahison des Grands de France, l'humiliation de la Fronde et la tutelle de sa mère Anne d'Autriche, qui a fait de son mieux pour assumer la Régence, épaulée par le rusé Mazarin. Au moins lui, avait-il une mère aimante à ses côtés, pour le protéger.

Louis XIV ne se fait aucune illusion, ses propres jours sont maintenant comptés. Son vieux corps fatigué le lui rappelle au quotidien. De fait, il se doit d'organiser une solide Régence pour éviter à son descendant de connaître, à son tour, l'insulte d'une fuite nocturne pour trouver un refuge improvisé à Fontainebleau, le temps de juguler la Fronde. Ce traumatisme d'enfance reste vivace dans le cœur du vieux Roi. Nombre de ses volontés ; Versailles et son étiquette exigeante, son besoin de pouvoir absolu, ses condamnations sévères et irrévocables sont autant de décisions mues par la lâche trahison des seigneurs de France, qui n'ont eu aucun remord à profiter de la fragilité d'un enfant, pour tenter de s'emparer du pouvoir.

Dans les faits, Philippe, le fils de Monsieur, le frère du Roi décédé d'une apoplexie en 1701 et de son épouse, la grassouillette et non moins pétulante Élisabeth Charlotte de Bavière, que tout le monde surnomme Liselotte, est l'héritier légitime de la fonction. Pour autant, les mœurs décousues du personnage et ses idées progressistes en font un être récrié par tous les tenants de la conscience morale. Il est particulièrement honni par les membres du parti dévot,

qui ne cessent d'étendre leur influence, à mesure que Madame de Maintenon a rejoint leurs idées et influencé son royal époux en ce sens.

Si le Souverain et son épouse morganatique n'ont pas toujours fait montre d'une pratique irréprochable, leur Foi reste incontestable. Elle retrouve le giron de l'Église, avec cette rigueur de protestante contrariée*, quand il base ses certitudes sur la conviction qu'il est Roi par volonté divine. Dieu l'a envoyé sur terre pour guider ses sujets...

Après ses nombreux excès et notamment dans les plaisirs de chair, Louis aborde l'âge où il se préoccupe du jugement dernier. Et d'autant plus qu'il a déjà l'impression de payer ses errances passées...

À l'heure où il fait tout pour offrir l'image d'un parfait dévot, le Roi ne voit pas comment il pourrait nommer son neveu à la fonction de Régent. Outre ses propres lacunes, Philippe d'Orléans est le fils d'un Monsieur dont tout le monde se rappelle les mœurs inverties et d'une Liselotte qui passe son temps à insulter Madame de Maintenon, dans sa riche littérature épistolaire dont elle inonde l'Europe entière.

D'un point de vue personnel, le Roi doit reconnaître qu'il apprécie Philippe, chez qui il retrouve, plus que dans sa propre progéniture, une personnalité qui lui ressemble. Publiquement, il ne l'admettra jamais, mais ce garçon est depuis longtemps l'image du fils qu'il aurait aimé avoir.

** Madame de Maintenon, née Françoise d'Aubigné sera élevée dans la religion protestante jusqu'à ses douze ans. Sa marraine, qui obtient alors sa garde, la fera abjurer le calvinisme.*

Dans les faits, il aura passé sa vie à le rabaisser pour le maintenir à sa juste place de descendant de souche cadette de la monarchie. Et ce, au grand damne de son propre frère, Monsieur, qui aura souvent enragé de voir son fils entravé dans son avancement. Même le mariage de Philippe est une insulte à son rang, puisque le Roi l'aura forcé à épouser sa fille illégitime, Françoise Marie de Bourbon, issue de ses amours adultérines avec la belle Athenais de Montespan. Liselotte, qui avait jusqu'alors un faible prononcé pour son viril beau-frère, lui en voudra profondément d'imposer à son fils cette terrible mésalliance.

Louis XIV aurait-il agi différemment s'il avait su que le Dauphin, à la personnalité plus effacée, ne survivrait pas ?... Probablement.

Cependant, il ne faut pas oublier que la famille royale reste marquée par les agissements de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII qui aura passé sa vie à empoisonner le règne de son aîné, en vue de s'emparer du pouvoir. Anne d'Autriche l'avait bien compris, en éduquant Monsieur comme une demoiselle dès le berceau.

Le fils de Monsieur est bien différent de son père. Outre qu'il témoigne d'un fort appétit pour le beau sexe, il aura rapidement prouvé sa hardiesse et sa bravoure au combat. Tant de points qui auront alerté Louis XIV. Le souverain aura fait de son mieux pour se prémunir de toute véhémence de grandeur de la part de ce Prince un peu trop flamboyant. Et ce, en commençant par saper sa popularité.

C'est ainsi qu'à l'heure où son neveu devient finalement utile, la notoriété de Philippe est irrémédiablement entachée.

Que faire dans ces conditions ?

Madame de Maintenon propose une solution qu'elle chérit d'autant plus qu'elle offre une place de choix à son « *Petit Mignon* ». Faute d'avoir pu enfanter, celle qui fut la nurse de la descendance illégitime de Louis et de Madame de Montespan, aura dispensé, sans compter, son amour maternel contrarié à ces bambins totalement délaissés par leur génitrice. Louis-Auguste de Bourbon, devenu l'aîné de la fratrie, après le décès de son frère en 1683, aura toujours été son préféré. Aujourd'hui légitimé et titré de Duc du Maine, il a sa place à la Cour. Bon chrétien, il jouit d'une réputation honorable auprès des conservateurs.

Françoise de Maintenon aurait aimé que le Roi le nomme Régent en titre, mais Louis n'ose aller jusqu'à cette extrémité, en offrant un rôle aussi majeur à celui qui reste, pour beaucoup, un simple bâtard. En outre, une partie de lui-même demeure convaincue que Philippe sera plus compétent à la tâche.

Louis XIV innove en imaginant un Conseil de Régence, dirigé par Philippe, mais où le Duc du Maine aura un rôle central, puisqu'en tant que tuteur officiel de l'enfant-roi, il veillera à sa sécurité et à son éducation.

C'est une Régence imparfaite, il le sait, d'autant que tout oppose les deux hommes. Cependant, dans la configuration politique du moment, Louis XIV n'envisage aucune meilleure option.

À bout de force, le vieux souverain pense avoir rempli, ici, sa dernière grande mission terrestre.

Inconsciemment, il autorise son corps à faire relâche.

Une gangrène purulente monte le long de sa jambe. Bientôt, l'infection envahit tout son corps. L'agonie du Roi est aussi douloureuse pour lui que pénible pour son entourage qui ne supporte plus l'odeur pestilentielle qui se dégage de sa royale personne.

On décide de le déplacer dans une pièce mieux ventilée que sa chambre habituelle. Pour ce faire, on ressort du garde-meuble une ancienne couche du monarque, sans réaliser que le ciel de lit est orné d'un portrait de la belle Athénaïs*.

Le Roi se meurt, en assumant la douleur dans la plus grande dignité. Il sombre dans un mutisme, les yeux rivés sur le fruit de ses coupables péchés charnels...

Est-il encore conscient ? Quel est le fil de ses pensées ?

Sans doute est-il anxieux en songeant au jugement dernier...

Peut-être, est-il un brin nostalgique, heureux de retrouver, au travers des courbes de sa délicieuse maîtresse, un temps où il brillait sur le monde, comme étant son Soleil.

Ainsi s'éteint Louis XIV, le 1er septembre 1715.

Quatre jours plus tard, il aurait célébré son soixante-dix-septième anniversaire.

Le Roi est mort, Vive le Roi !

* *Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart (1640-1707), devenue la Marquise de Montespan suite à son mariage en 1763.*

LIVRE I : LA RÉGENCE
1715-1723

Chapitre 1

L'aube d'une nouvelle ère

Dès l'ouverture du royal testament, c'est la consternation générale...

Restées secrètes jusqu'alors, les volontés de Louis XIV sont dévoilées au Parlement de Paris, le 2 septembre 1715, en présence des Princes de sang, des Ducs et pairs de France, ainsi que de tous les représentants des hautes instances de l'État.

À la suite des multiples campagnes diffamatoires, savamment orchestrées contre Philippe d'Orléans, le Duc du Maine s'attend à ce que son rival soit définitivement écarté de la Régence.

Et ce, d'autant qu'il sait que Madame de Maintenon a œuvré en ce sens. Maine est d'autant plus convaincu de l'éviction du neveu du Roi, que celui-ci, malgré ses hauts faits d'armes, n'est pas franchement en odeur de sainteté à la Cour. Il aura été, tour à tour, accusé de débauche et d'impiété, de complotisme en vue de renverser Philippe V, afin de s'asseoir sur le trône d'Espagne à sa place... et même d'être à l'origine de la mort de toute la lignée du Grand Dauphin, qu'il aurait personnellement empoisonnée !

Philippe, quant à lui, se sait dans son bon droit. Il est l'unique Prince de sang qui, selon les traditions, puisse prétendre à la Régence.

Plus que contrarié par l'idée d'un Conseil de Régence, ce qui le chagrine véritablement dans le montage douteux imaginé par son oncle, ce sont les prérogatives accordées à Maine qui, en qualité de tuteur du jeune Roi, disposerait d'une maison militaire l'autorisant à se rebeller à tout instant contre les volontés du Conseil de Régence.

Le soldat aguerri qu'est Philippe se refuse à gouverner, avec ce type d'épée de Damoclès au-dessus de la tête. D'autant moins qu'il a conscience que les errances de Louis XIV, fort fatigué ces dernières années et dépassé par la situation, laissent derrière lui une France épuisée par la guerre de succession d'Espagne et des finances de l'État véritablement exsangues. Dès 1709, le Roi avait dû faire fondre sa vaisselle en Or pour régler quelques créances urgentes, tout en invitant les Grands de France à faire de même... un simple cautère sur une jambe de bois !

Philippe a conscience qu'il lui faudra les coudées franches pour rétablir les finances du pays.

Au-delà de considérations autocrates, il sait qu'il ne peut pas compter sur le Duc de Maine pour soutenir ses projets réformateurs. Les deux hommes, pourtant presque jumeaux en âge, sont issus de deux écoles de pensées qui, au-delà de simplement s'opposer, s'affrontent. Lui est un libéral, aux mœurs considérées licencieuses, qui s'intéresse à la science et aux nouveautés qui installeront les Lumières. En parallèle de quoi, par tradition monarchique, il réprouve les réformes

qui ont offert à Louis XIV un pouvoir absolu. Enfin, à titre personnel, il s'insurge contre l'ingérence du Vatican dans les affaires de l'État, alors que Maine est un conservateur à la botte des dévots.

Pour se libérer de l'insidieux montage, le Duc d'Orléans n'a d'autre alternative que de chercher appui auprès du Parlement de Paris. Seules les institutions de l'État ont autorité pour déclarer caduc le royal testament, puisque contraire aux lois. En échange de quoi, le Parlement lui demande de rétablir pleinement son ancestral "Droit de Remontrance", muselé par Louis XIV depuis 1673.

Ainsi à 41 ans, Philippe II d'Orléans, Prince aux mœurs controversées, accède sans entraves à la charge de Régent d'un bambin de 5 ans. Celui-ci régnera sous le nom de Louis XV.

Qui est réellement ce Régent, à la réputation sulfureuse ?

Un libertin*, assurément... Mais aussi un fils de France, élevé depuis son plus jeune âge comme un potentiel successeur au trône.

Son père aura toujours semblé plus préoccupé de ses rubans et de ses mignons. Pourtant derrière une image de farfelu éthéré, qui arrangeait tout le monde... et le Roi en particulier, Monsieur** aura été un Prince soucieux des responsabilités et des prérogatives de son rang.

* Lire dans la préface l'esprit libertin d'alors.

** Philippe de France, dit Monsieur (1640-1701) est né deux ans après Louis XIV.

Il s'est fait un devoir d'élever son fils dans la pure tradition des Princes de sang. Liselotte, elle-même Princesse Palatine, fille du Grand Électeur de Bavière, est une mère très investie dans l'éducation de ce fils, qu'elle chérit d'autant plus qu'elle a perdu son aîné en bas âge. Elle aura usé de son influence pour inculquer à l'enfant des valeurs et des idées dont elle est loin d'être dépourvue. La Palatine est une femme érudite. Tout comme son époux, qui dissimule derrière ses fanfreluches un esprit plus vaillant qu'il n'y paraît, Liselotte cache derrière sa gloutonnerie et ses traits disgracieux, un vif esprit et une culture largement au-dessus de celle de la plupart des femmes de son temps.

Ce Prince récréé a donc été bien élevé.

De tempérament, Philippe est vif et courageux, vaillant au combat au point qu'on l'ait très vite comparé au Grand Condé*. Il est fidèle dans ses amitiés et homme de parole. En outre, il s'avérera un père aimant... Toutefois, c'est aussi un effronté qui suit un peu trop ses propres initiatives, en n'obéissant qu'à ce qu'il approuve. Ce sont là des points qui auront souvent excédé Louis XIV.

Dans le privé, il est difficile à dire de son comportement, s'il avait été heureux en ménage.

** Louis II de Bourbon Condé, dit Le Grand Condé (1621-1686) fût un tel chef de guerre que le peuple de Paris le célébrait comme étant le nouvel Hannibal. Ce trop flamboyant cousin du Roi fut l'un des grands protagonistes de la Fronde.*

L'amitié indéfectible du Duc de Saint-Simon (1675-1755), son ami d'enfance qui ne partage en rien ses égarements licencieux, associée aux valeurs morales inculquées par sa mère, qu'il chérit profondément, laisse entendre que le Prince n'aurait pas nécessairement basculé dans un libertinage débridé, s'il avait pu convoler selon son choix.

Au lieu de quoi, son oncle lui a imposé d'épouser celle qu'il surnomme « *Madame Lucifer* »... C'est dire l'estime qu'il a pour elle !

Ses infidélités conjugales ont commencé d'une manière bien classique pour un homme de son temps, en choisissant, parmi les dames d'atour de sa mère, une maîtresse qu'il établit comme Favorite. Ce sera la belle et capricieuse Comtesse d'Argenton, dont il sera éperdument épris. Et ce, au point de lui accorder la faveur de trop, en recevant son parent, le Grand Électeur de Bavière, au Château de Saint-Cloud, avec sa Favorite pour maîtresse de maison, en lieu et place de son épouse.

Louis XIV est d'autant plus furieux de l'affront fait à sa fille, qu'il a toujours pensé que le linge sale se lave en famille, et non au regard d'un monarque étranger. Ici, Philippe aura probablement commis son seul véritable faux pas au regard du Roi.

Sur les conseils de Saint-Simon, il n'aura d'autre choix que de révoquer la belle que le souverain fera interdire de séjour à Paris, pour s'assurer plus fermement de la fin de l'idylle.

Marri de la perte de sa maîtresse, Philippe batifole de plus belle. À l'heure où il s'apprête à embrasser la Régence, ses habitudes de vie sont à jamais perverties. S'il reste un

travailleur acharné le jour, ses nuits sont faites de bombances, de beuveries et de parties fines.

Pour autant, il n'a pas que des ennemis. S'il continue à déplaire aux divers clans conservateurs, bien décidés à renforcer leur entreprise de sape, le peuple, auquel il assure de rétablir la paix et une refonte intégrale du système fiscal qu'il estime abusif, le voit prendre les commandes de l'État avec espoir. En parallèle, une large frange de la noblesse distingue en lui la promesse d'un étau prêt à se desserrer.

Chapitre 2

Des Petits-soupers aux Fêtes Galantes

L'une des premières grandes mesures de Philippe est de fermer Versailles, en rapatriant dès 1715, le petit Roi au Palais des Tuileries, en compagnie d'une Cour réduite à son strict minimum. De fait, il invite les courtisans à suivre son propre exemple, en regagnant leurs domiciles privés.

Contre toute attente, le Régent n'a aucun désir d'installer son nouveau pouvoir dans les fastes de la couronne. Il préfère garder ses habitudes au Palais-Royal*, sa demeure officielle depuis 1692, date à laquelle il y emménage avec femme et enfants.

À peine réadapte-t-il l'endroit, afin de distinguer les lieux utiles à la gouvernance et ses appartements privés. Ceux de Madame restant à l'exact opposé des siens, où il s'est aménagé une plaisante garçonnière, qui n'ouvre ses portes qu'à ses fidèles « *Roués* ».

** Le Palais-Royal est construit en 1628 à quelques encablures du Louvre par le Cardinal de Richelieu. Il léguera sa somptueuse demeure à Louis XIII. Anne d'Autriche choisira ce Palais comme dernière résidence. À la mort de sa mère, Louis XIV estime l'endroit, pourtant volumineux, trop exigü pour y mener train royal. De fait, il l'offre à Philippe d'Orléans en 1692.*

Le cercle intime de Philippe d'Orléans, ainsi autobaptisé, est composé principalement d'hommes et de femmes issus de la Noblesse et de l'incontournable Abbé Dubois. L'homme est l'ancien précepteur du Régent, devenu son plus proche conseiller.

Seules une ou deux chanteuses d'Opéra, triées sur le volet, seront occasionnellement admises dans le sérail. Tous s'amuse de ce sobriquet se référant aux suppliciés, condamnés à périr sur la roue. Par effronterie et dérision, ils s'autoproclament « *Les Roués* », pour afficher combien ils assument leur mode de vie débridé qui, selon les dévots, les condamne aux pires damnations de l'enfer.

La petite bande se retrouve régulièrement dans les appartements de Philippe, autour de petits-soupers qui seront sujets aux pires médisances, largement outrées par les ennemis politiques du Régent. Ces derniers décriront ces dîners comme l'emblème de la bassesse et de la perversion morale. Nombre de pamphlets et dessins pornographiques, d'une vulgarité qui frise parfois l'abject, seront distribués sous le manteau, pour décrire des nuits d'orgie aux pratiques effroyables.

À dire le vrai, seuls les participants savent réellement ce qui s'y passe et personne dans l'assistance n'est victime ou forcé. Outre, dit-on, quelques fidèles valets qui y trouvent leur compte de plaisirs, toute domesticité est exclue des petits-soupers. Les participants cuisinent eux-mêmes, parfois des plats de grande simplicité, comme des œufs au plat, dont le Régent se flatte d'être un expert. On rit beaucoup, on boit beaucoup, on débat d'idées nouvelles et on est facilement irrévérencieux vis-à-vis du clergé... Et,

quand on en a encore la force, on contente les sens, selon les désirs de chacun...

Quelques indiscretions traverseront les siècles pour nous apprendre que bien souvent les convives, trop ivres ou trop fourbus, se contentaient de s'endormir benoîtement devant leurs assiettes. C'est alors que, selon la rumeur, de solides valets étaient appelés en renfort pour honorer quelques dames en mal de plaisirs charnels, frustrées qu'elles étaient du peu de gaillardise de leurs compagnons de table.

Rappelons ici que la société d'alors est principalement constituée de personnages mal mariés, en vue d'élévation sociale ou de préservation du patrimoine. Beaucoup de jeunes veuves, ayant convolé en premières noces avec des barbons, ont vite compris les avantages du veuvage, qui leur offre le loisir de gérer elles-mêmes leur porte-monnaie et la possibilité de fréquenter qui bon leur semble. Ce sera le cas de la fort jolie Marquise de Parabère qui s'affichera, dès 1716, comme la nouvelle Favorite en titre du Régent. La galante en question semble moins ouverte d'esprit que la réputation des petits-soupers ne le laisse imaginer, puisqu'elle ne souffre pas la moindre incartade de la part de son amant. Ce sera d'ailleurs la raison de leur rupture, quelque cinq ans plus tard, quand Philippe n'aura su résister aux charmes d'une délicieuse Prima Donna.

Malgré les avantages d'un statut de Favorite et les plates excuses du coupable, la dame sera sans appel.

De fait, il semble qu'il y ait eu plus de fantasmes que de réalité dans la réputation sulfureuse des petits-soupers, qui n'auront probablement été rien de plus que des soirées copieusement arrosées d'une bande de joyeux drilles.